

## NOTE D'INFORMATION N° 6

## Sécheresse

Un arrêté portant limitation provisoire des usages de l'eau de niveau « crise » a été pris le 11 septembre 2020. Au vu de la situation hydrologique actuelle et notamment la faiblesse de l'étiage des rivières tel qu'il peut être apprécié au moyen du réseau de mesures des débits des cours d'eau, il a été décidé de prendre un arrêté préfectoral de niveau « crise» N° 70-2020-09-11-001 du 11 septembre 2020 (affichage en mairie).

Il est donc rappelé à chacun la nécessité d'être vigilant et de restreindre tout gaspillage d'eau.

- Remplissage et mise à niveau des piscines privées : interdiction
- Arrosage des espaces verts (pelouses), massifs fleuris, plantations en contenant, arbres et arbustes, publics ou privés: interdiction
- Lavage des voies et des trottoirs, nettoyage des terrasses, façade et toitures : interdiction
- Arrosage des potagers : interdiction de 10 h à 20 h.
- Lavage de voitures chez les particuliers : interdiction

## Téléthon

Le Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre. Nous souhaiterions comme chaque année participer à cette grande manifestation afin d'aider la recherche en génétique. Nous sommes très conscients que cette  $34^{\text{ème}}$  édition doit se conduire sous un autre jour en raison des risques et mesures sanitaires liés au COVID 19. Aussi, nous avons besoin de vous tous pour nous apporter vos idées et réflexions.

A cette fin, une réunion aura lieu le :

Mardi 22 septembre 2020 à 18 h 30 en mairie.

Avec les remerciements de l'équipe du Téléthon.

Le Maire et le Conseil Municipal,